

ÉPREUVE PRATIQUE CCEPS DU MARDI 24 JUIN 2025



**Attention vous devez avoir effectué votre stage de 40 prélèvements avant de
pouvoir vous inscrire à cette épreuve**

**BULLETIN D'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES
A RETOURNER DÛMENT REMPLI AVANT LE LUNDI 2 JUIN 2025**

(sous réserve de places disponibles)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

CRECCEPS de l'IFTLM
Site Écoles CHU de Tours
37044 Tours Cedex 9

Renseignements :
02 47 47 37 42

crecceps@chu-tours.fr

Siret : 26 370 018 9000 16
NAF : 8610 Z
Finess : 370004426
Organisme de formation enregistré
sous le n° 2437 P00 2037

Retrouvez la plaquette d'informations
sur www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/

Pour information :

- ✓ Vous recevrez un mail de confirmation, à réception de votre dossier complet et validé par nos services.
- ✓ Vous recevrez votre convocation au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve, vous indiquant les modalités d'organisation.

**IMPORTANT : seules les demandes
d'inscription pour lesquelles le carnet de
stage et l'AFGSU 2 auront été adressés
avant la date butoir d'inscription à
l'épreuve pratique seront prises en compte**

REEMPLIR LISIBLEMENT EN MAJUSCULE

Nom de famille (nom de naissance) :

.....

Nom d'usage (nom marital) :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance et lieu de naissance :

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

.....

Téléphone fixe et/ou portable :

.....

E-mail :

.....

Pièces justificatives

- la copie de l'attestation de formation aux gestes de soins d'urgence niveau 2 (AFGSU2)
- la copie du diplôme (BTS/DUT/BUT/DETLM) ou de l'attestation de réussite
- un chèque d'inscription de 155 € établi à l'ordre du «Trésor Public du CHRU de Tours»
(uniquement pour les candidats ayant passés l'épreuve théorique avant le 31 décembre 2021 ou ayant été ajournés une fois à cette épreuve).

Date et signature :